

## **Monastères et moines lors de la conquête ottomane\***

par NICOLAS OIKONOMIDÈS (Montréal)

La documentation disponible concernant les moines lors de la conquête ottomane est limitée: seuls les monastères du Mont Athos ont pratiquement conservé des archives de l'époque dont on peut espérer de tirer, un jour, des renseignements précis sur les attitudes adoptées par les moines face aux envahisseurs et sur les solutions données aux problèmes de la conquête. Or, les archives grecques de l'Athos pour cette époque ne sont que partiellement publiées; et l'étude et la publication scientifique des documents turcs sont à peine amorcées. Je pourrais donc m'arrêter ici et vous faire grâce du reste de ma communication. Cependant, en étudiant le matériel qui m'a été accessible, je me suis rendu compte que l'on peut dès maintenant saisir quelques traits caractéristiques de la période. Ce sont ces „quelques traits“ que je vous soumettrai aujourd'hui, tout en étant conscient du caractère fragmentaire et partiel de ma documentation: archives athonites incomplètes, quelques rares documents monastiques conservés en dehors de l'Athos et quelques Vies de Saints. Il s'agira donc de problèmes à poser plutôt que de réponses à offrir.

Trois principales questions seront traitées dans ce qui suit: 1. L'attitude „politique“ adoptée par les moines vis-à-vis des Ottomans. 2. Un aspect du rôle économique joué par les monastères pendant et après la conquête. 3. La modification de la composition ethnique de l'Athos qui accompagna la Tourkokratia.

Il va sans dire qu'en traitant ces trois questions on sera souvent obligé de remonter au XIV<sup>e</sup> siècle: c'est alors que la Macédoine, y compris l'Athos, a été pour la première fois conquise par les Ottomans; et c'est alors que les moines ont dû prendre, nous le verrons, les grandes décisions.

### **Attitude „politique“**

Avant même de compléter la conquête de l'Asie Mineure, les Turcs ont fait leur apparition dans les Balkans. Les flottes pirates armées par les émirats côtiers (Aydin, Menteşe, Saruhan, etc.) constituaient, au XIV<sup>e</sup> s., une menace

---

\*) Communication présentée au XIV<sup>e</sup> Congrès International des Sciences Historiques, San Francisco, 22—29 Août 1975.

permanente pour le littoral chrétien de la Mer Egée. D'autre part, les armées turques, appelées par les empereurs byzantins en Thrace et en Macédoine pendant la guerre civile des années 40, se sont livrées à des raids terribles, qui ont considérablement affaibli les populations chrétiennes. C'était là des expériences qui confirmaient les histoires d'horreur racontées par les milliers de réfugiés d'Asie Mineure, qui s'étaient rabattus sur la partie européenne de l'empire; c'était aussi des avertissements pour l'avenir.

Dans cette période d'insécurité générale, les monastères ont souffert avec tout le monde. Dans le Mont Athos, seuls les couvents fortifiés parviennent à survivre; les kellia et les skitai, habités par des ermites sont abandonnés; les anachorètes rentrent dans les monastères ou bien s'installent tout près d'eux afin de pouvoir trouver refuge derrière leurs remparts<sup>1</sup>). Il y a plus que cela: des groupes entiers de moines se déplacent afin de s'éloigner des régions menacées. *Saint Grégoire le Sinaïte*, par exemple, quitte l'Athos pour aller fonder plusieurs monastères aux environs de Sôzopolis, sur la Mer Noire, qui n'était pas infestée par des pirates turcs.<sup>2</sup>) Autre exemple: *Saint Athanase le Météorite*, jeune moine encore, vivait avec un petit groupe d'ermites à Miliés, au Mont Athos. A la suite d'un raid turc, le groupe se disperse; les uns s'installent dans le monastère fortifié d'Iviron; les autres, avec *Athanase*, se rendent en Thessalie et y fondent les monastères des Météores, à un endroit dont le choix n'est sans doute pas étranger aux préoccupations de sécurité qu'avait les fondateurs<sup>3</sup>).

On peut donc dire que la première offensive turque contre les Balkans a eu un résultat de longue portée sur les monastères: dépopulation partielle des centres monastiques vulnérables du côté de la mer, notamment l'Athos, et création de nouveaux couvents à des endroits qui étaient alors à l'abri de la menace musulmane.

En 1354, les Ottomans débarquaient à Kallipolis, pour ne plus jamais quitter le sol européen. Ce jeune état, en train de devenir une grande puissance bien organisée, continuait à appliquer la tactique traditionnelle des conquêtes turques: dans une première étape, le pays à conquérir était envahi par des bandes de gazi, plus ou moins irréguliers, qui couraient les campagnes et isolaient les villes fortifiées; ainsi les villes étaient bientôt forcées à se rendre. La Macédoine a connu ce cauchemar à la suite de la bataille de la Maritza (1371) et jusqu'à sa première conquête par les Ottomans (1383). Le gouvernement byzantin a en vain essayé de renforcer son dispositif militaire en retirant la moitié des biens monastiques pour les céder à des pronoiaires. Les sources grecques de l'époque déplorent constamment les ravages causés par les

<sup>1</sup>) Voir Actes de Dionysiou, éd. N. O i k o n o m i d è s , Paris 1968, p. 7—9.

<sup>2</sup>) I. P o m j a l o v s k i j , Žitie iže vo svjatyh otca našego Grigorija Sinaita [Vie de notre saint père Grégoire le Sinaïte], Saint Pétersbourg 1894, p. 33—34, 38.

<sup>3</sup>) Vie de S. Athanase le Météorite, éd. N. B e e s dans Βυζαντις 1 (1909), p. 243—244, 267.

envahisseurs, qui étaient maintenant capables de lancer des raids jusqu'en Thessalie et en Albanie<sup>4</sup>).

Il est vrai qu'à la suite de la défaite chrétienne à la Maritza le 26 septembre 1371, les moines de l'Athos ont été pris de panique. Certains d'entre eux, craignant le pire, se sont enfuis: p.ex. *Saint-Romylos* qui se réfugia — ni plus, ni moins — à Avlona, sur la côte de l'Adriatique<sup>5</sup>). En effet, nous savons que les Turcs, enhardis par leur victoire, armèrent, en été 1372 (ou 1373?), une flotte importante, transportant des machines de siège, et se dirigèrent contre l'Athos. Le danger était imminent, même pour les monastères fortifiés. Mais au dernier moment, par miracle nous dit-on, trois grands bâtiments vénitiens sont venus renforcer la flottille byzantine chargée de la protection de la Montagne Sainte: les envahisseurs furent écrasés et le Mont Athos respira<sup>6</sup>).

C'est là, en 1372 (ou 1373), la dernière opération ottomane de quelque envergure contre l'Athos<sup>7</sup>). Par la suite, alors que les campagnes macédoniennes vivent sous la terreur des raids turcs<sup>8</sup>), les moines ne semblent pas en souffrir. Ils ne semblent même pas s'inquiéter outre mesure de l'avance inéluctable des armées musulmanes. La domination directe des Ottomans sur la Montagne Sainte s'établit en 1383 sans qu'il y ait effusion de sang ou autres bouleversements notables. Et les monastères continuent à prospérer. Nous les retrouvons en possession de leurs biens<sup>9</sup>), sur lesquels ils paient maintenant des impôts, surtout le haradj<sup>10</sup>), alors que les biens de plusieurs particuliers avai-

<sup>4</sup>) Cf. C. J i r e č e k, *Geschichte der Serben* 1, Gotha 1911, p. 438—440.

<sup>5</sup>) Vie de S. Romylos, éd. F. H a l k i n dans *Byzantion* 31 (1961), p. 142—143.

<sup>6</sup>) Vie de S. Niphôn, éd. F. H a l k i n, dans *Analecta Bollandiana* 58 (1940), p. 24—25; opération mentionnée dans un acte d'août 1373; G. M. T h o m a s, *Diplomatarium Venetolevanticum* II, Venise 1899, p. 165. Cf. Actes de Dionysiou p. 8—9 et note 29; et G. O s t r o g o r s k i, *Sveta Gora posle Maričke bitke* [La Montagne Sainte après la bataille de la Marica] dans *Zbornik Filozofskog Fakulteta de l'Université de Belgrade* XI/1 (1970), p. 277—282.

<sup>7</sup>) On ne tiendra pas compte ici du raid de pirates turcs contre l'Athos qui a eu lieu peu avant juillet 1378; il semble être l'œuvre des Turcs de l'émirat d'Aydin: Actes de Dionysiou, p. 12 et note 43.

<sup>8</sup>) Cf. p. ex. I. D u j č e v, *Le patriarche Nil et les invasions turques vers la fin du XIVe siècle*, *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* (de l'Ecole française de Rome) 78/1 (1966), p. 207—214 = I. D u j č e v, *Medioevo Bizantino-slavo* II, Roma 1968, p. 253—261.

<sup>9</sup>) Un prostagma de 1408 affirme que les Turcs «avaient pris et occupé la totalité» des biens monastiques: V. M o š i n, *Akti iz svetogorskih arhiva* [Actes des archives de la Montagne Sainte], *Spomenik de l'Académie Serbe* 91, 1939, p. 165). L'expression est sans doute exagérée, pour le moins en ce qui concerne les monastères athonites. Ce que les athonites ont en fait perdu à cause de la conquête, c'est qu'ils ont été obligés de payer un impôt sur leurs biens tandis que les empereurs byzantins leur avaient accordé des exemptions bien plus larges.

<sup>10</sup>) Voir mon article: *Le haradj dans l'empire byzantin du XVe siècle*, Actes du premier Congrès International des Etudes balkaniques et sud-est européennes III, Sofia 1969, p. 681—688. — Les textes réunis par M. S p r e m i ć, *Harač Soluna u XV veku* [Le haradj de Salonique au XVe s.] dans *Zbornik Radova* 10 (1967), p. 187—195 n'ont aucun rapport avec le haradj tel qu'il était perçu lors de la domination

ent été confisqués pour être par la suite donnés à des colons musulmans. Un acte des archives d'Esphigménou fournit un exemple caractéristique<sup>11)</sup>:

Un particulier, *Georges Anatavlas*, détenait au moment de la conquête turque un bien près de Thessalonique, dont une partie était enclavée dans le bien que le couvent d'Esphigménou possédait dans la région. Les Turcs arrivent; le bien d'*Anatavlas* — mais non point celui d'Esphigménou, bien que contigu — est attribué à un musulman. Alertés par la présence encombrante du nouveau voisin, les moines interviennent auprès du sultan et, non sans grands efforts et dépenses, parviennent à racheter le champ d'*Anatavlas*. Autrement dit, non seulement les moines ont gardé leurs biens mais aussi ils ont profité de la conquête turque pour les agrandir.

C'est un exemple parmi d'autres: les documents de l'époque montrent que les monastères athonites sont bel et bien restés en possession de tous leurs domaines après la conquête ottomane<sup>12)</sup>. Mais ceci ne fut pas nécessairement le cas de tous les monastères en dehors de l'Athos; nous savons, par exemple, que parmi les couvents thessaloniciens, la Néa Monè a gardé son domaine et l'a même agrandi, tandis que Akapniou et le couvent du Prodrome ont été privés d'une très grande partie, sinon de tous leurs biens<sup>13)</sup>.

En 1403/4, à la suite de la bataille d'Ankara, une partie de la Macédoine, y compris le Mont Athos, redevint byzantine, pour être à nouveau conquise, définitivement cette fois-ci, par les Ottomans vingt ans plus tard. Les temps ont à nouveau été difficiles pour tout le monde sauf, à ce qu'il semble, pour les moines de l'Athos, qui n'ont pas eu à souffrir du changement de maître. Après la chute de Thessalonique, en 1430, les moines se présentèrent au sultan *Murad II* et obtinrent de lui la reconnaissance du statut particulier de la Montagne Sainte, la confirmation solennelle des frontières entre les monastères et la permission de garder l'usage sinon la pleine propriété de leurs métochia en Macédoine, à condition d'en acquitter normalement les impôts<sup>14)</sup>.

---

ottomane en Macédoine. L'article de Spremić est traduit en grec moderne par J. P a p a d r i a n o s : *Μακεδονικά* 9 (1969), p. 33—47.

<sup>11)</sup> Actes d'Esphigménou, éd. J. L e f o r t, Paris 1973, n° 29. Ce document pourrait dater de 1388 (date adoptée par l'éditeur) ou de 1403 (un Ali paşa avec juridiction sur l'Athos est attesté en 1404: Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς 2, 1918, p. 450).

<sup>12)</sup> Par exemple: Actes d'Esphigménou n°s 28 et 30; Actes de Kutlumus, éd. P. L e m e r l e, Paris 1946, n° 38; Actes de Chilandar I, éd. L. P e t i t dans *Vizantijskij Vremennik* 17 (1911), Priloženie I, n°s 158, 160.

<sup>13)</sup> Actes d'Esphigménou n° 30; Fr. M i k l o s i c h — J. M ü l l e r, *Acta et Diplomata graeca* . . . II, Vienne 1862, p. 200, 202, 518.

<sup>14)</sup> Cf. St. B i n o n, *Les origines légendaires et l'histoire de Xéropotamou et de Saint-Paul de l'Athos*, Louvain 1942, p. 297; Alexandre L a u r i ô t è s, *Τὸ "Ἅγιον" Ὄρος μετὰ τὴν Ὀθωμανικὴν κατάκτησιν* [La Montagne Sainte après la conquête ottomane] dans *Epetèris Hétaireias Byzantinôn Spoudôn* 32 (1963), p. 121—122 (mention d'un document dont il faudra corriger la date ou l'attribution); et, surtout, Elizabeth Z a c h a r i a d o u, *Ottoman Documents from the Archives of Dionysiou (Mount Athos) 1495—*

On se demandera maintenant: pourquoi les Athonites ont-ils été traités avec tant d'égards de la part des sultans, alors que certains autres monastères ont été privés de leurs biens? comment se fait-il que des institutions chrétiennes par excellence, abritant des trésors connus de tout le monde, ont été épargnées par des armées musulmanes, qui faisaient la guerre sainte et qui n'ont jamais caché leur prédilection pour le butin de guerre? Pourquoi les raids ottomans contre l'Athos se sont-ils interrompus après 1372, au moment même où les Ottomans, bien implantés en Europe et capables de courir les campagnes jusqu'en Albanie, étaient pratiquement assurés de la réussite d'un tel raid?

La réponse doit être cherchée, me semble-t-il, dans la politique que certains monastères ont adoptée face aux Ottomans. A propos du Mont Athos, une tradition persistante veut que les monastères aient reconnu la suzeraineté ottomane à une époque où les sultans résidaient à Proussa et, ensuite, à Andrinople. Rapportée par Smyrnakès, cette tradition pourrait être considérée comme suspecte; mais Smyrnakès cite aussi un firman émis à Andrinople concernant le statut de l'Athos, dans lequel il est affirmé „que les Hagiorites sont devenus sujets ottomans avant les autres rayas et ont joui d'exemptions et de la protection du sultan“<sup>15</sup>). Donc, selon ce document, dont l'original n'a pas encore été retrouvé, les Athonites auraient reconnu la suzeraineté ottomane avant la conquête effective de la Macédoine par les Turcs.

Ils n'étaient pas les seuls à agir ainsi. Les moines de Saint Jean Prodrome près de Serrès se sont également rendus auprès de *Murad Ier* et ont obtenu un privilège daté entre le 27 décembre 1372 et le 5 janvier 1373 — noter la date — accordant à leur monastère et à toutes ses dépendances la liberté complète et la protection du sultan et de ses successeurs<sup>16</sup>). Or, au moment de l'émission de ce document, dont l'authenticité ne peut plus être mise en doute, le couvent du Prodrome se trouvait sous domination byzantine, une domination qui dura jusqu'en 1383. Il devient donc évident que les moines de Serrès, constatant que la conquête de la Macédoine par les Ottomans était imminente et, surtout, craignant les raids des gazi, ont pris les devants et ont obtenu du sultan des garanties sur l'avenir de leur couvent.

---

1520 dans *Südost-Forschungen* 30 (1971), p. 21 et suiv. — Voir, cependant, un cas de confiscation (temporaire?) d'un bien athonite par les Ottomans dans les *Akti russkago na sv. Athone monastyrja sv. ... Panteleïmona*, Kiev 1873, p. 410 (vers 1430).

<sup>15</sup>) G. S m y r n a k è s , *Tò "Άγιον"Όρος* [La Montagne Sainte], Athènes 1903, p. 109. La tradition est reprise par d'autres historiens athonites, comme *Alexandre Lauriôtès*, loc. cit., p. 121. Elle est accompagnée de l'hypothèse, fort invraisemblable, que ce fut le sultan *Orhan* qui reçut pour la première fois la soumission des moines. Une légende analogue existe aussi au sujet du monastère de Saint Jean Prodrome de Serrès: cf. note suivante.

<sup>16</sup>) Elizabeth A. Z a c h a r i a d o u , *Early Ottoman Documents of the Prodromos Monastery (Serres)* dans *Südost-Forschungen* 28 (1969), p. 1—12.

Leurs collègues de l'Athos auraient suivi le même chemin, probablement autour de la même époque. Avertis par l'attaque de 1372 et sachant mieux que tout autre que les miracles ne se répètent pas, il se sont, eux aussi, soumis au sultan avant l'approche de ses armées. Ils lui offraient une grande victoire morale et s'assuraient en échange la sécurité de leurs monastères et l'inviolabilité de leurs privilèges<sup>17)</sup>.

Dans ce contexte, on comprend mieux pourquoi, en 1404, l'empereur *Manuel II Paléologue* qui venait de récupérer le Mont Athos sur les Turcs, interdisait aux moines tout contact direct avec les Ottomans; il voulait éviter, comme il l'avoue lui-même, que les monastères „ne recommencent, encore une fois, à se soumettre peu à peu“ au sultan<sup>18)</sup>. Inutile d'ajouter que cette interdiction est restée lettre morte.

### Aspect économique

Il n'y a pas de doute que ces arrangements pris par les monastères leur ont assuré, encore une fois, la réputation d'institutions stables et inviolables. Dans l'incertitude générale qui précéda et suivit les conquêtes ottomanes, cette réputation était particulièrement importante: elle permit aux monastères d'augmenter leurs domaines et, qui plus est, de se lancer dans des affaires financières qui étaient bien au-delà des traditions monastiques d'Orient. Il est vrai que le plus souvent ces affaires ont été effectuées selon des procédés traditionnels pour les couvents; mais il est également vrai que quelques détails très significatifs ont été modifiés; et, surtout, que ces affaires devinrent tellement fréquentes qu'un changement qualitatif était inévitable.

Les monastères vendent, de plus en plus souvent pendant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., des rentes, des „adelphata“<sup>19)</sup>. C'est là un procédé ancien, qui désignait initialement, comme le mot l'indique, les vivres et les vêtements que le monastère fournissait annuellement pour assurer la subsistance de chaque „adelphos“, chaque moine: une sorte de rente en nature, naturellement viagère; cette rente était parfois accordée à des personnes qui ne vivaient pas

---

<sup>17)</sup> On notera, en passant, que dans la panique qui suivit la débâcle de la Maritza, nombreux ont été les Byzantins qui ont essayé de trouver des appuis à l'extérieur de l'empire: p. ex. le seigneur de Chrysopolis, Anaktoropolis et Thasos et gouverneur de Christoupolis, le grand primicier Jean, qui demanda, en août 1373, la citoyenneté vénitienne et l'obtint le 10 janvier 1374; Thomas, *Diplomatarium Venetolevanticum* II, p. 164 et suiv.

<sup>18)</sup> Acte de septembre 1404, publié par Arkadios Vatopedinos dans *Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς* 2 (1918), p. 451.

<sup>19)</sup> Cf. Miriana Živojinović, *Adelfati u Vizantiji i srednevekovnoj Srbiji* [Les adelphata à Byzance et en Serbie médiévale] dans *Zbornik Radova* 11 (1968), p. 241—270; même auteur, *Monaški adelfati na Svetoj Gore* [Adelphata monastiques dans la Montagne Sainte] dans *Zbornik Filozofskog Fakulteta de l'Univ. de Belgrade* XII/1 (1974), p. 291—303.

dans le monastère (exômonitaton adelphaton), d'habitude des indigents; c'était une forme de charité, qui constituait un fardeau important pour le monastère qui l'offrait, et qui d'habitude y était contraint par une autorité supérieure, l'empereur ou le patriarche.

Dès le XIV<sup>e</sup> s., et surtout dès son dernier tiers, les mentions d'adelphata se multiplient et certains aspects nouveaux font leur apparition:

— ils sont maintenant vendus par les monastères à des personnes aisées, capables de payer le prix, qui tourne autour de 100 hyperpres, ou de donner au monastère un bien foncier jugé suffisant;

— la rente annuelle, toujours en nature (donc provenant des récoltes des biens monastiques), est en principe viagère; mais nous connaissons des cas où cette rente est accordée à titre viager à plusieurs personnes (l'acheteur principal et ses successeurs); en outre, une personne peut s'acheter, pour son propre compte, plusieurs adelphata, à condition d'en verser le prix;

— les acheteurs ne sont pas nécessairement des moines; il s'agit très souvent de laïcs qui n'affichent même pas pour la forme l'intention de se rendre un jour au couvent.

Il s'agit donc de rentes en quelque sorte commercialisées, qu'on achète et que l'on peut par la suite transmettre par voie de legs ou d'héritage — une autre forme de „droits incorporels“ que les particuliers peuvent s'acheter sur les revenus du couvent. Mettant de côté les nombreux achats d'adelphata par des princes ou de très hauts dignitaires, on citera trois exemples afin de mieux illustrer la procédure:

En 1377, un moine athonite se rend à Thessalonique(?) pour régler quelques problèmes de famille: marier sa fille spirituelle et acheter un adelphaton pour sa soeur (qui, naturellement, ne pourrait jamais le rejoindre à l'Athos)<sup>20</sup>).

Vers 1393, un cavalier thessalonicien, *Manuel Doblytzènos*, achète à Docheiariou trois adelphata, que le monastère se charge de lui remettre chaque année à Thessalonique même; après la mort de *Doblytzènos*, la rente continuera à être versée à titre viager à une deuxième personne désignée par lui<sup>21</sup>).

En 1388 ou 1403, *Georges Anatavlas* achète à Esphigménou deux adelphata, un pour lui-même, un autre pour son fils<sup>22</sup>).

On voit donc que les monastères, en vendant des adelphata, ont trouvé le moyen de monnayer les surplus de leurs récoltes dans des conditions sans doute profitables. Car, dans cette incertitude générale, ils étaient les seules institutions dont la solvabilité ne pouvait pas être compromise, quoi qu'il arrive. C'était un avantage inestimable pour ce genre d'opérations financières et cela leur a attiré une clientèle: les chrétiens qui avaient un peu d'argent et

<sup>20</sup>) Actes de Kutlumus, n° 35.

<sup>21</sup>) Documents inédits des archives de Docheiariou.

<sup>22</sup>) Actes d'Esphigménou, n° 29 (cf. supra, note 11).

qui craignaient les changements politiques, savaient qu'en achetant une rente monastique, ils auraient au moins de quoi manger jusqu'à la fin de leurs jours.

### **Modification de la composition ethnique**

Cette prospérité et cette sécurité n'ont naturellement pas empêché la baisse verticale du niveau culturel dans la Montagne Sainte, comme partout ailleurs dans les anciens territoires byzantins. Il suffit de comparer quelques documents rédigés à l'Athos au XVe s. avec d'autres rédigés au XIVE pour s'en rendre compte. Les élites byzantines, éliminées ou parties en Occident, n'existaient plus, et le système d'éducation était complètement disloqué. Puis, le Mont Athos avait commencé à recevoir un nombre constamment croissant de moines dont la langue maternelle n'était pas le grec et dont l'éducation n'était point meilleure que celle des hellénophones. Ainsi, la Montagne Sainte acquiert un caractère populaire très marqué et devient de plus en plus représentative de la mosaïque des peuples chrétiens qui vivaient au XVe s. dans les frontières de l'empire ottoman: les Balkans en miniature. Je m'explique:

Le Mont Athos a toujours attiré des moines de tous les pays chrétiens soumis au patriarcat de Constantinople, notamment des pays slaves. Dès le XIIe s., on y trouve un monastère russe, un monastère serbe et un monastère bulgare. Mais il semble bien que aussi longtemps que l'Athos restait sous domination byzantine, l'élément grec ou grécisé y avait une très nette prépondérance. Il suffit de regarder les signatures au bas des actes du conseil de Karyès pour s'en convaincre: jusqu'au milieu du XIVE s., seuls les représentants des trois monastères mentionnés ci-dessus signent en caractères slaves.

Il n'y a pas de doute que ce fut là un résultat des antagonismes politiques dans les Balkans, particulièrement violents au XIVE s., qui s'exprimaient aussi par des antagonismes religieux — je pense surtout aux patriarcats serbe et bulgare. L'administration byzantine et surtout l'administration locale de l'Athos, contrôlaient méticuleusement les ventes de terrain à des nouveaux venus. La réaction à cette politique „protectionniste“, si j'ose dire, se manifesta aussitôt que le Mont Athos passa sous domination serbe, en 1345, et que le poste de prôtos fut occupé par des moines serbes. Les ventes de terrain se sont multipliées pendant le quart de siècle suivant, et le nombre des moines slaves sur l'Athos augmenta considérablement. La courte réoccupation byzantine (1371—1383) n'a pas permis aux autorités de Constantinople, malgré les mesures rigoureuses qu'elles ont adoptées, de renverser ce courant. Ainsi, sur cinq monastères nouveaux fondés pendant la deuxième moitié du XIVE s., on compte deux monastères grecs (Pantocratôr, Dionysiou) et trois monastères slaves (Grégoriou, Simonopetra, Saint Paul)<sup>23</sup>).

<sup>23</sup>) Cf. Actes de Dionysiou, p. 5—7, 9—10.

C'était encore une époque d'incertitude, où les querelles politico-religieuses avaient libre cours à l'Athos. Mais lorsque la domination ottomane fut définitivement établie sur la péninsule monastique, la population slave de l'Athos marqua une hausse spectaculaire.

Les actes du conseil de Karyès, dont chacun est signé par plusieurs représentants de couvents, constituent notre meilleure source pour étudier la composition ethnique des athonites. C'est là une étude qui devra être faite un jour pour mieux préciser les remarques générales que je fais aujourd'hui sur la base d'une documentation restreinte, classée de façon rudimentaire<sup>24</sup>).

Ainsi, dans les actes de l'administration athonite émis dans la première moitié du XVe s., les signatures en langue slave constituent environ 25 % du total; dans la deuxième moitié du XVe s., 43 %; et dans la première vingtaine du XVIe s., 50 %. Ces chiffres me semblent éloquentes. D'ailleurs, une étude plus attentive de ces signatures ainsi que des notices ajoutées par les moines au verso de leurs documents d'archives pour en indiquer le contenu, permettent de dire que dans plusieurs couvents, jadis grecs, les moines slaves étaient devenus prépondérants aux XV/XVIe siècles: Kastamonitou, Xénophon, Karakallou, Philothéou, Xéropotamou, et enfin Koutloumousiou qui, malgré la forte influence roumaine au XIVE s., connut, aux XV—XVIe s. une période bulgare<sup>25</sup>). Il faudra attendre le milieu du XVIe siècle pour que le mouvement inverse commence à se dessiner de nouveau.

Il n'y a pas de doute que cet afflux de moines slaves à l'Athos résulta des conditions créées par la conquête ottomane. Non seulement la prospérité économique et la sécurité des couvents ont-elles attiré beaucoup de nouveaux moines, mais aussi la conjoncture générale dans les Balkans avait radicalement changé au XVe s. Les états chrétiens qui s'entredéchiraient au XIVE s. à cause de vaines prétentions politiques et ecclésiastiques, étaient maintenant abolis. Les nouveaux maîtres, musulmans, ne se mêlaient naturellement pas des affaires des peuples conquis. La paix ottomane régnait partout. A l'intérieur de l'immense empire qui venait d'être constitué, les Chrétiens étaient regroupés autour de leurs autorités religieuses, à la tête desquelles se trouvait maintenant, sans contestation sérieuse, le patriarche de Constantinople. Et le Mont Athos resta le centre religieux par excellence des orthodoxes „purs“, de ceux qui continuaient à penser que la conquête turque était préférable à la soumission au pape de Rome. On n'oubliera pas qu'au XVe s., la fameuse phrase attribuée à *Loukas Notaras* — mieux vaut voir régner à Constantinople le turban des Turcs que la mitre des Latins<sup>26</sup>) — était un slogan très répandu parmi les orthodoxes qui ne pouvaient pas oublier l'intolérance de

<sup>24</sup>) Dans le présent recensement, j'ai tenu compte seulement des actes comportant des signatures autographes, dont on trouvera le relevé dans Actes de Dionysiou, p. 210 et suiv.; j'y ai ajouté les quelques documents inédits de la période, conservés dans les archives de Docheiariou.

<sup>25</sup>) Actes de Kutlumus, p. 19 et suiv.

<sup>26</sup>) Ducas, éd. V. G r e c u , p. 329.

l'église romaine ou même qui en souffraient, comme les habitants de Corfou en 1498<sup>27</sup>).

C'est au Mont Athos donc que l'Orthodoxie s'est retranchée et s'est défendue pendant quatre siècles. Sans barrières étatiques, les différences linguistiques n'avaient qu'une importance secondaire: ce qui comptait, c'était la foi pure au dogme de l'église d'Orient. L'Athos restera un véritable "melting pot" des élites religieuses jusqu'à l'éveil des nationalismes à l'époque moderne.

### Addendum

La présente communication était déjà envoyée pour impression, lorsque j'ai eu connaissance du récent livre de P. Schreiner, *Die byzantinischen Kleinchroniken I*, Wien 1975. A la p. 473 de cet ouvrage on trouve un renseignement important concernant l'attitude politique des monastères athonites vis à vis les Ottomans au XVe siècle. Il s'agit d'une chronique brève écrite vers la fin du XVe/début du XVIe s. dans le cod. 1201 du monastère athonite de Vatopédi: τῷ ρπλβ' ἔτει ἐπροσκύνησε τὸ Ἅγιον Ὄρος τὸν σουλτάν Ἀμουράτι εἰς τὸν Ἀδριανόπολιν μὲ γνώμη τοῦ ἀοιδίμου δεσπότη κυροῦ Ἀνδρονίκου τοῦ Παλαιολόγου.

Le despote *Andronic Paléologue* était le gouverneur effectif de Thessalonique et de sa région jusqu'en 1423; la ville a alors été cédée aux Vénitiens, qui en prirent possession le 14 septembre 1423. Les moines athonites, qui préféraient sans doute la tolérance religieuse des Ottomans à l'intolérance des Vénitiens "schismatiques", ont obtenu l'accord du despote et se sont officiellement soumis au sultan *Murad II* au cours de l'année 1423/1424, six ans et demi avant la conquête de Thessalonique par les Turcs.

---

<sup>27</sup>) I Diarii di Marino Sanuto, éd. F. Stefani—G. Berchet—N. Barozzi, II, 1879, p. 233; cf. Elizabeth Zachariadou dans *Ἀρχεῖον Πόντου* 29 (1968), p. 292.